



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JULIEN AUX BOIS

Séance du 28 août 2026

Le vingt-huit août deux mille vingt-six à vingt heures, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. ARGUEYROLLES Laurent.

Convocation en date du 26 août 2026. Session extraordinaire

Nbre de membres en exercice : 11 Présents : 09 Votants : 10(dont 1 procuration)

Étaient présents : M. ARGUEYROLLES Laurent, Mme RAIBLE Arlette, Mme RIVIERE Mireille, M. GIRE Pierre, M. GANE Nicolas, M. QUINTIN Stéphane, Mme CAPEL Evelyne, M. THEIL Michel, M. AUSSET Richard formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés Mme DA FONSECA Isabelle procuration de vote à M. GIRE Pierre, M. ALIX Jean-Yves.

Mme Raible Arlette a été désignée comme secrétaire de séance.

Considérant la délibération N°2026036 du 19 juin 2026 autorisant Monsieur le Maire à acheter un camion polybenne d'occasion de PTAC 7,5 tonnes au prix de 53 760 € TTC,

M. Le Maire, rappelle l'achat d'un camion polybenne d'occasion de PTAC 7,5 tonnes au prix de 53 760 € TTC n'a pu aboutir, car le fournisseur n'est pas parvenu à mettre ce camion en état de vente dans un délai raisonnable ; de plus le départ par demande de disponibilité des 2 agents techniques en poste (l'un en mai pour 5 ans et l'autre en août pour 2 ans), ces 2 agents étant titulaires du permis C (poids lourds),

Considérant le recrutement de 2 nouveaux agents techniques à plein temps (l'un en mai et l'autre au 1er septembre 2026) pour l'entretien de notre patrimoine,

Considérant que ces 2 agents sont titulaires de permis B (véhicules légers),

Il a été décidé par le Maire et les adjoints de modifier l'achat du véhicule en question et de rechercher un petit camion polybenne de PTAC 3,5 tonnes, ainsi utilisable par des agents titulaires du permis B,

Le Maire a trouvé un véhicule de marque IVECO, type 35C12, polybenne, de 2021, avec 51000 KM., équipé aussi d'un attelage mixte. Ce véhicule ayant un châssis et une mécanique en très bon état peut répondre à nos besoins. Il est au prix de 36 000 € TTC. Ce véhicule a été réservé auprès du vendeur et est immédiatement disponible et opérationnel.

Pour confirmer cet achat, il convient d'abroger la délibération N° 2026058 du 19 juin 2026, et d'autoriser par la présente délibération Monsieur le Maire à procéder à cet achat. Il convient de noter que ce type de véhicule d'occasion en bon état est rare.

Aussi je vous demande d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à cet achat au prix de 36 000 € TTC auprès de Monsieur LEFFLER Mickael domicilié à LONS (64) et à exécuter toutes les formalités nécessaires (carte grise, assurance, ...) pour que ce véhicule soit opérationnel.

M. Le Maire invite le conseil municipal à formuler des remarques et à délibérer.

Plusieurs élus notent que ce type de véhicule sera beaucoup plus polyvalent qu'un poids lourd.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres autorise Monsieur le Maire à procéder à cet achat auprès de Monsieur LEFFLER Mickael au prix de 36 000 € TTC et à exécuter toutes les formalités y afférant,

Le secrétaire de séance
RAIBLE Arlette

Le Maire,
ARGUEYROLLES Laurent

